



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

UNESCO

Question écrite n° 85175

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le projet de classement du site des alignements mégalithiques de Carnac (Morbihan), géré par le centre des monuments nationaux, au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une requête en ce sens avait été déposée le 20 septembre 1996 par la direction du patrimoine, mais la démarche n'a pas abouti à ce jour. Il lui demande dès lors si elle reste d'actualité et si le dossier continue à être défendu par le Gouvernement, sachant que le site de Carnac ne fait partie de la liste des propositions françaises qui seront examinées par le comité du patrimoine mondial, lors de sa trente-quatrième session à Brasilia entre les 25 juillet et 3 août prochains.

Texte de la réponse

Le site des alignements mégalithiques de Carnac est inscrit sur « la liste indicative » depuis plus de dix ans. Cette liste, établie par l'État, regroupe les biens susceptibles d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial dressée par l'UNESCO. C'est au terme d'un travail de mise au point du dossier et après avis du comité des biens français du patrimoine mondial (comité d'experts chargé de conseiller les ministres en charge de la culture et de l'écologie) que la candidature des biens inscrits sur « la liste indicative » peut être soumise à l'UNESCO en vue d'inscription officielle. Le dossier de candidature comporte, outre une délimitation et une inscription du bien, une justification de la valeur universelle exceptionnelle au titre de laquelle il peut être inscrit, et un plan de gestion permettant d'assurer la bonne conservation de cette valeur et du patrimoine qui lui est lié. S'agissant des alignements de Carnac, tous les partenaires, l'État comme les collectivités territoriales et le Centre des monuments nationaux, sont favorables à la poursuite de la procédure, mais le dossier de candidature n'est pas encore abouti à ce jour, ce qui explique qu'il n'ait pas encore été déposé auprès de l'UNESCO.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85175

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8226

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11401